



Laurence TERS - œnologue
Conseiller SME accrédité par le CIVB



Viticulteurs ou responsables «environnement» d'exploitations vitivinicoles de la Gironde



courant 2022 (à définir)
durée : 2 jours, 14 heures de formation



Avoir signé la charte d'engagement sur www.bordeauxprof.com
et avoir réalisé une analyse environnementale dans le cadre de la démarche collective SME du Vin de Bordeaux

PROGRAMME 2021/2022

Gestion des pollutions - Stockage et manipulation des matières à risque, déchets

JOUR 1

Objectifs pédagogiques

- ✓ Identifier la réglementation et les principaux risques de pollution environnementale
- ✓ Sécuriser son site de production et maîtriser les pollutions ponctuelles et diffuses
- ✓ Mettre en place un système de gestion et de traitement des déchets et des effluents
- ✓ Mettre en place et entretenir les outils adaptés à son site
- ✓ Compléter sa veille réglementaire

Contenu

Intégrer la réglementation des stockages à risques
Stockage, tri et traitement des déchets, les filières habilitées
Traitement des effluents vinicoles et des effluents viticoles
Visite de site avec présentation d'exemples concrets et de réalisations terrain

Méthodes pédagogiques

Support formation fourni / Exemples de gestion de tri des déchets
Présentation de solutions efficaces : retour terrain / Modèles d'affichages

Modalités d'évaluation

Questionnaire ou quizz en fin de formation

Modalités d'inscription

Demande à adresser par mail
Signature de la convention de formation 8 jours avant la formation

PAGE 1/2

Pour tous renseignements



06 88 46 42 69 / laurence@ideestchin.fr

En cas de stagiaire en situation de handicap, nous adaptons l'accessibilité à la formation, merci de nous contacter